

**Cabinet de la Présidence**  
**Affaire suivie par**  
courriel : cyrille.campana@valdemarne.fr  
tél. : 01 49 56 53 50  
fax : 01 49 56 53 59  
DTVD - N° 2017 - 15  
Elise N° 9270

Monsieur Frédéric LAMPRECHT  
Président de l'Association Des Nogentais  
36, rue Carnot  
94130 Nogent-sur-Marne

Créteil, le 30 janvier 2017

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance avec attention de votre courrier du 5 décembre 2016.

Je partage pleinement votre constat concernant l'état des autoroutes franciliennes, et plus spécifiquement celui de l'A4 et de l'A86. En matière de propreté des autoroutes, j'interviens régulièrement auprès de l'Etat afin que la situation soit améliorée. Quelques opérations de nettoyage ont été menées en 2016 en Val-de-Marne mais cela reste, à mes yeux, insuffisant.

Je ne peux que m'associer à votre mobilisation auprès de l'Etat sur le caractère insuffisant des mesures prises à ce jour, qui ne me semblent pas répondre à l'ampleur de la situation, avec de fortes problématiques environnementales, de salubrité et de sécurité publique. La question de la pollution lumineuse doit également être entendue pour limiter l'impact des autoroutes sur le cadre de vie.

A ce titre, j'ai écrit à plusieurs reprises en 2016 au Ministère et au Préfet de la Région Ile-de-France pour que des engagements soient pris afin d'améliorer la situation actuelle. Ainsi, une rénovation et une modernisation de l'assainissement du tronç commun des autoroutes A4/A86 ont été mise en œuvre. Des interventions de nettoyage et d'élagage des terre-pleins centraux de l'A4 ont également été réalisées.

Ces mesures importantes sont malheureusement encore insuffisantes et je déplore que l'implantation de protections phoniques sur la section Joinville-Champigny n'ait pas été retenue par la Région et l'Etat dans le cadre de la revoyure du Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020.

Le réaménagement du pont de Nogent-sur-Marne, sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat, devrait débuter cette année. Ces travaux sur le domaine routier de l'Etat constituent une opportunité pour répondre aux problématiques que vous posez légitimement.

Je porterai donc cette revendication auprès des services de l'Etat en charge du dossier et auprès du Préfet du Val-de-Marne.

Je vous prie de compter sur ma mobilisation et d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

  
**Christian FAVIER**  
Le Président du Conseil départemental